



Compte rendu du CHS-CT de la DISI Sud-Ouest du 4/07/2013

Ordre du jour :

- Approbation du PV du CHS-CT du 29/04/2013
- Intervention de M. PEYRE et de M. ESPINAT (ISST) sur le désamiantage de la tour B de la Cité administrative de Bordeaux et sur le projet de réaménagement de son socle -échéance 2017.
- Lecture des registres hygiène et sécurité RHS
- Suivi des programmes annuels de prévention 2013
- Budget CHS - suivi des dépenses 2013 vote complémentaire
- Situation des emplois à la DISI siège au regard de la charge de travail
- Points divers

Déclaration
liminaire CGT

Monsieur le Président,

A presque deux ans d'existence de la DISI force est de constater que des dossiers importants qui touchent aux missions des services informatiques font du surplace !

Comment dans ces conditions croire aux beaux discours de la direction alors que les actes ne suivent pas ? Comment avoir des personnels motivés, croyant à l'avenir de leurs missions alors que la perte du sens de leur travail ne fait que s'accroître ? Faire un travail qui a du sens devrait permettre de s'épanouir. C'est aujourd'hui de plus en plus remis en cause.

Quelques dossiers illustrent cette situation de malaise au travail avec comme conséquence sur la situation des collègues : la souffrance.

Premier exemple, la situation de l'assistance dans les CID. Elle est censée être fusionnée mais sur les sujets des primes, des horaires de travail, il n'y a toujours pas d'harmonisation entre les collègues issues des anciennes filières. Que fait la direction générale ? Comment la DISI relaie au plan national la situation de nos collègues ? Alors qu'il est demandé aux collègues de la polyvalence, la mixité des équipes ... il faut encore attendre ces décisions. Par ailleurs, quelle est la politique de la DISI concernant la fusion des équipes ? Dans certains départements elle est réelle, dans d'autres c'est loin d'être le cas. Sur ce point, la balle est bien dans le camp de la direction locale.

Deuxième exemple, la création des AT sur Toulouse et Bordeaux-Garonne. Sur ce dossier aussi les situations sont diverses mais les incertitudes, les non réponses génèrent inquiétudes, frustrations et stress. Le démarrage de ces plateaux virtuels est prévue pour mars 2014 et on ne sait pas encore précisément le dispositif de formation, l'organisation du travail qui sera retenue voire même, comme à Toulouse, la liste des personnels pressentis pour ce plateau.

Troisième exemple, la mission développement. La CGT a toujours défendu cette mission et a milité pour la réinternalisation des projets. C'est aujourd'hui aussi le discours officiel. Sur ce point aussi les tergiversations de la direction ne facilitent pas les choses. Les personnels s'inquiètent sur leur devenir et ne voient pas venir les projets qui rendraient pérenne leur mission.

Ces exemples montrent bien que les incertitudes dans les choix, les non réponses aux attentes des personnels, les lenteurs dans les décisions pèsent sur les conditions de travail des collègues. Les relations de travail entre collègues se dégradent, l'encadrement local se trouve en difficulté. La CGT tient à vous alerter afin que des solutions soient trouvées rapidement. C'est bien la santé des personnels qui pâtit de cette situation.

Réponses du
Président du CHS

Concernant la situation de l'assistance et plus particulièrement la question des primes et des horaires le DISI assure qu'il relaie les problèmes. Il tente à chaque fois que le sujet est évoqué de renvoyer la balle dans le camp des OS (organisations syndicales) en nous rappelant que ces dernières ont demandé le gel de toute décision tant que les groupes de travail initiés il y a déjà un an et demi n'ont pas repris. **Ce à quoi la CGT répond que l'arrêt des groupes de travail est une décision de la DG et non des OS.**

La compatibilité NBI, prime TAI et la problématique des IFFD doivent être traités au niveau fonction publique, afin d'asseoir juridiquement la situation des agents pour éviter qu'ils soient pénalisés. Afin de maintenir un niveau de prestation élevé, le DISI souhaite fusionner et mixer les équipes de l'assistance de façon progressive. Il précise que cette problématique n'aura plus lieu d'être avec l'apparition du poste de travail unique.

Concernant l'AT le DISI reconnaît qu'il existe quelques incertitudes mais confirme un démarrage au premier trimestre 2014. Il assure une installation en toute transparence, ce à quoi nous répondons que l'information ne circule pas aussi bien qu'il le prétend. Il retorque qu'il fera du mieux possible.

Concernant le développement le DISI se félicite d'avoir obtenu quelques missions, il fait remarquer que s'il avait refusé les projets micro pour Toulouse cela aurait pu entraîner l'extinction de l'établissement. Il va tenter de récupérer encore de nouvelles missions qu'il partagera entre les 2 ESI de développement.

En réponse à la déclaration liminaire de FO, le DISI fait un **résumé de la situation de la CID17** et annonce l'arrivée d'un analyste en tant qu'encadrant ainsi que l'élaboration d'un protocole permettant de cadrer le travail du service. Les problématiques immobilières restent encore importantes et préjudiciables au bon fonctionnement de la CID. Nous avons insisté sur le fait d'aider ce nouvel encadrant dans son nouveau rôle (parrainage/ tutelage).

REGISTRES HYGIENE ET SECURITE

Force est de constater que la densité de l'ordre du jour du CHS-CT nous contraint à écourter les débats concernant les registres RHS.

Nous avons cependant demandé qu'une information soit faite concernant l'utilisation d'un produit nettoyant pour sol particulièrement agressif à l'ESI BDX Océan. Un exercice d'évacuation incendie a été demandé pour ce même ESI.

DUERP 2013

Le nouveau document sera géré informatiquement. Une nouvelle hiérarchisation devra être effectuée avec l'apparition d'une nouvelle notion "maîtrise des risques".

Dans le cadre de cette refonte et plus particulièrement lors du recensement des risques une consultation des agents est prévue dans chaque ESI.

Procès Verbal du CHSCT du 29/03/2013

Approuvé à l'unanimité.



Désamiantage

Tour B de la Cité Administrative de Bordeaux

La DISI siège ne réintégrera pas ses locaux avant février 2014.

Concernant le réaménagement du socle, le DISI n'a toujours pas donné son accord au zonage proposé car il lui manque des m².

Nous avons évoqué quelques sujets de préoccupation (possibilité d'ouvrir les fenêtres du socle après travaux de désamiantage, problème de ventilation cité stoppée en plein été, problème d'infiltration d'eau suite à forte pluie et ses conséquences en terme de sécurité amiante). Le DISI n'a pu, pour l'instant, nous donner aucune réponse. Nous lui avons demandé que nos interrogations soient remontées aux personnes compétentes.

Toulouse

L'ISST a visité les nouveaux locaux, ras sinon quelques travaux de peintures à effectuer.

CID

Un recensement est en cours pour répertorier l'état au niveau amiante des locaux fréquentés par les CID.

RIA

Nous avons alerté la DISI sur d'éventuels problèmes d'hygiène pendant les travaux et leur conséquence sur les personnels en terme de condition de travail.

BUDGET

Certaines dépenses votées le 29/03/13 concernant des stages de secourisme et de gestes et postures sont annulées faute de participants.

De nouvelles dépenses ont été votées dont vous trouverez le détail dans le tableau ci-dessous.

REPARTITION DES DEPENSES PAR STRUCTURE

ESI Bx Garonne	6 835,00
ESI Bx Océan	374,71
ESI Poitiers	20 982,00
ESI Toulouse	6 795,00
DISI Siège	0,00
TOTAL	34 986,71

Dépenses retenues (détail)

ESI Bx Garonne	<u>6 835,00</u>
Hab électriques cid 64	1 600,00
Hab électriques cid 47	1 800,00
Sol de la CID 64 (dépense totale 2500€)	1 225,00
stage conduite	2 210,00
ESI Bx Océan	<u>374,71</u>
1 fauteuil ergonomique	162,00
5 tapis souris ergonomique ADO	81,33
2 casques (service PAS)	131,38
ESI Poitiers	<u>20 982,00</u>
Hab électriques – 12 agents	2 210,00
Bouton compresseur	800,00
Agrandir hôte thermofilmeuse	2 895,00
tapis antistatique plateau technique	1 450,00
PTS : pieds pour double écran (13 pieds)	3 250,00
Double vitrage au CCOT	6 225,00
Métallisation du sol CCOT	330,00
Store skydom	1 172,00
Stage centaure	2 650,00
ESI Toulouse	<u>6 795,00</u>
recyclage secourisme – 1j – 10 pers	675,00
2 casques sans fil avec décrochage automatique (assistance de 3ème niveau)	480,00
Climatisation de la salle de réunion	5 640,00

**Prochain CHS-CT
DISI Sud-Ouest :
10.10.2013**



Situation des emplois à la DISI siège au regard de la charge de travail

Le DISI a précisé que le problème se situait au niveau RH, il a rappelé avoir alerté ISSARNI et les responsables RH de son déficit en agents.

Au mouvement de mutation de septembre, 6 arrivées B et C sont signalées seulement 4 seront effectives. 2 cadres A viendront aussi renforcer ce pôle.

Une activité ressource sera pour l'instant conservée sur Poitiers. Les différents transferts effectués de Poitiers à Bordeaux seront rendus à l'ESI Poitiers dès que le service RH sera à flot.

Les OS ont signalé le manque de clarté concernant l'effectif réel.

Nous avons insisté sur le turn-over constaté dans ce service qui traduit un certain malaise et nous avons invité la Direction à s'interroger aussi sur l'organisation du pôle, sur d'éventuelles simplifications.

Nous avons aussi insisté sur les difficultés que rencontrent les agents à qui on demande de former les nouveaux collègues tout en assurant ses tâches quotidiennes,

Le DISI considère que le salut de ce service passe par un renforcement en personnel. Il précise aussi que les 2 nouveaux cadres permettront d'éviter le lien direct avec le responsable du pôle RH.

Nous insistons sur le fait que nous souhaitons tous une amélioration de la situation. Nous ne souhaitons pas mettre de l'huile sur le feu et au contraire nous jouons parfois un rôle d'amortisseur.

Le DISI a demandé du temps pour que les choses s'améliorent.

Points divers

Evocation des problématiques du PTS de Poitiers (nombreuses vacances de poste, pertes de missions).

Nous avons constaté que les CHSCT sont très denses et que certains sujets ne peuvent pas être débattus en séance. Nous souhaiterions harmoniser l'organisation des réunions préparatoires en généralisant la présence des OS et en élaborant un compte-rendu qui serait un document support à la préparation de la réunion plénière. Un suivi des décisions prises en séance est aussi mis en place.

2 dates de visites de sites ont été arrêtées, le mardi 17 septembre à Poitiers et le 15 octobre à Toulouse.

APPEL des Fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO

Agissons pour nos retraites, nos emplois, nos salaires.

Toutes et tous en grève le 10 septembre 2013 !

La « réforme » des retraites, présentée mardi dernier, par le gouvernement Ayrault est dans la continuité de celles de 1993, 2003, 2008 et 2010.

Si certaines options ont été abandonnées, suite à la pression exercée collectivement comme, par exemple, la mise en cause du calcul de la pension sur les six derniers mois et la hausse de la CSG...

Si quelques mesures concernant la pénibilité et les injustices faites aux salariés à temps partiel ont été intégrées dans le projet...

Ce projet fait encore la part belle au capital et bien peu au travail.

La part belle en renonçant à remettre en cause les mesures prises par les précédents gouvernements qui ont toutes dégradé la situation des salariés et des retraités et n'ont pas résolu les questions de financement.

La part belle en allongeant la durée de cotisations à 43 ans en 2035 faisant payer ainsi la réforme par les salariés les plus jeunes mais aussi par les femmes qui sont les premières victimes de carrière incomplètes.

- L'allongement de la durée légale ne fait qu'aggraver l'impact de la décote pénalisante. Cela revient donc à baisser le niveau des pensions de celles et ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas partir à 65 ans.

- Étant donné que l'on commence aujourd'hui à cotiser en moyenne à 23 ans, si la plus jeune génération veut une retraite à taux plein, elle devra partir bien après 65 ans.

- Au moment du départ en retraite, un homme part aujourd'hui avec 39 annuités en moyenne, contre seulement 36 pour les femmes. De plus, pour ces dernières, le calcul de leur retraite se fait sur la base de salaires inférieurs de 27% en moyenne à ceux des hommes.

La part belle en épargnant les entreprises et en favorisant les politiques de bas salaires et de chômage élevé, en multipliant les exonérations sociales, en éludant le débat nécessaire sur la part des richesses produites consacrée au financement de la protection sociale. Seules les entreprises ont obtenu une compensation de la hausse de leurs cotisations, selon des modalités à définir mais qui pourraient mettre en péril le financement de la branche Famille de la Sécurité Sociale. Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois.

Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité.

Les Fédérations des finances CGT, Solidaires, FO appellent les personnels à participer massivement à la journée nationale de grève et manifestations le 10 septembre 2013 pour imposer d'autres choix au gouvernement.

Le 2 septembre 2013



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques à la DISI-SO

Nom, Prénom :

Grade :

Adresse administrative :

Adresse mél :

Date :

Signature :

Bulletin à remettre à un militant de la CGT.